

Comment nous adresser un article pour publication ?

Contenu

L'article doit être original, de préférence clinique et iconographié. Il doit se limiter à environ 10 000 caractères espaces compris incluant :

- une courte introduction,
- une dizaine de références bibliographiques récentes, indexées dans le texte, numérotées et présentées dans l'ordre alphabétique,
- 10 images ou schémas appelés dans le texte et accompagnés d'une légende courte et précise,
- un test d'auto-évaluation de 4 à 6 affirmations induisant des réponses par Vrai ou Faux,
- le nom et les coordonnées de l'auteur,
- une conclusion.

Présentation et conseils de rédaction

Le texte est fourni à double interligne et en triple exemplaire, accompagné d'un Cd-rom (Word pour Macintosh en extension.mcw ou .doc).

- Pour une lecture simplifiée, il est nécessaire de ressortir des titres de paragraphes et, éventuellement, de faire apparaître les phrases importantes en caractères gras.
- Hors les initiales des noms propres, sigles et acronymes, l'usage des lettres capitales doit être évité.
- La ponctuation doit inclure une espace après une virgule ou un point, avant et après une double ponctuation (point d'exclamation, point d'interrogation, deux points...).

La bibliographie est rédigée selon les normes suivantes : nom du ou des auteurs suivi de l'initiale du prénom, titre exact, nom et année de la publication, numéro du volume, la première et la dernière page.

Exemple pour les revues :

Hilton TJ. Can modern restorative procedures and materials reliably seals cavities? In vitro investigations. Part 1 Am J Dent 2002 ; 15 : 198-210.

Pour les livres :

Nom(s) du ou des auteurs suivi des initiales, titre de l'ouvrage, lieu de publication, nom de l'éditeur, et année de publication.

Iconographies

Attention : les images enregistrées sous Power Point ou incluses dans un document Word ne sont pas compatibles avec les logiciels prépresse.

Pour être exploitables, les images numériques doivent être :

- d'une largeur minimum de 8 cm avec une résolution de 300 dpi (pixels par pouce).
- transmises dans un format de fichier natif (extension .jpeg, .eps, ou .tiff). Le poids du fichier transmis (un fichier par image) ne doit pas être inférieur à 2 Mb.

Les tirages papier et diapositives 36 mm peuvent être scannés par nos soins (tous les documents argentiques originaux sont systématiquement retournés aux auteurs).

Pour un bon positionnement dans la maquette, il est important que les images nous parviennent sans être retravaillées. Les indications de cadrage souhaitées par l'auteur doivent être fournies par écrit.

Avertissement : l'auteur doit être en mesure de prouver qu'il détient le droit de reproduction, à des fins commerciales, des illustrations fournies dont il ne serait pas le propriétaire.

Ce qu'il faut savoir

Les articles envoyés spontanément à la revue, s'ils n'ont pas été adressés parallèlement à un autre journal ou s'ils n'ont pas déjà été acceptés pour publication par un autre titre, sont soumis anonymement à deux référés du Comité de lecture.

Cette procédure garantit à nos lecteurs la qualité scientifique et rédactionnelle des articles publiés. Dès l'envoi de leur article au Comité de lecture, les auteurs transfèrent leur droit de copyright à l'Information Dentaire, mais conservent le droit d'utilisation de leurs documents à des fins de cours ou de reproduction à titre personnel à condition que les copies ne soient pas mises en vente. Les articles publiés engagent exclusivement la responsabilité des auteurs. La propriété littéraire revient à l'éditeur, qui peut autoriser la reproduction partielle ou totale des travaux publiés, sur tous supports.

ENVOI DES ARTICLES :

Information Dentaire Service Rédaction

40, avenue Bugeaud - 75784 Paris Cedex 16

Fax 01 56 26 50 01 - Mail: faugereau@information-dentaire.fr

Pour toutes questions concernant la photogravure : pao@information-dentaire.fr